

COMPTE RENDU

de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 13 juin 2001 à 20 h 00

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération(1)
15	15	14

L'an deux mille un et le **mercredi 13 juin à 20 h 00**, le conseil municipal de **BENY**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire,
M. Gilbert LAISSARD.

(1) Sauf indication différente, après accord du conseil.

Date de la convocation : **7 juin 2001**

Date d'affichage : **7 juin 2001**

Présents : Gilbert LAISSARD, Georges RODET, Geneviève GUILLON, Yves FAVIER, Jean-François NALLET, Michèle DANANCIER, Ernest MARQUIS, Isabelle OVIQUE, Elie BERARD, Christophe HUMBERT, Françoise BILLOUD, Jean-Claude GONOD, Georges LAURENT, Joël CORNATON, Isabelle OVIQUE

Excusé : Alexandre PROST

Absents :

Secrétaire : Yves FAVIER

AMENAGEMENT DES LOCAUX SCOLAIRES

Monsieur RODET Georges, responsable des batiments :

⇒ Rappelle le projet initial et ses évolutions,

⇒ Informe du planning de l'avancement du dossier soit :

- * **Avant Projet :** 18 juin 2001,
- * **Appel candidatures :** 27 juillet 2001,
- * **Remise des offres :** 28 septembre 2001 : le délai légal (36 jours) est porté à deux mois pour tenir compte des congés du mois d'août
- * **Information** par courrier des candidats retenus et non retenus : entre le 1er octobre et 15 octobre 2001.

La durée des travaux est prévue pour 10 mois et en deux phases.

⇒ Présente les plans.

VEHICULE DES POMPIERS

Le deuxième véhicule des pompiers (Estafette) doit passer au contrôle technique et nécessite quelques travaux.

Un devis de remise en état a été fait pour un montant TTC de 6333.75 francs.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT EMPLOI CONSOLIDÉ

Le Maire rappelle que Mr JACQUET Jean-Marc occupe un emploi dans le cadre d'un Contrat Emploi Consolidé depuis le 17 juillet 2000, que cette personne donne entière satisfaction et qu'il serait souhaitable de lui renouveler son contrat pour un an.

Après avoir ouï l'exposé du Maire et délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTE de renouveler le contrat emploi consolidé de Mr JACQUET Jean-Marc pour une durée déterminée de un an, à compter du 17 juillet 2001,

SOLLICITE la participation de l'Etat fixée linéairement à 80 %.

AUTORISE le maire à signer d'une part la convention C.E.C. entre l'Etat et la Commune, et, d'autre part, l'avenant n° 1 au contrat de travail entre la commune et Mr Jean-Marc JACQUET.

COMPTE RENDU COMMISSION LOISIRS CULTURE

Madame GUILLON informe qu'elle a convoqué tous les responsables des associations, la commission loisirs-culture et toutes les personnes intéressées à une réunion le 26 juin 2001 à 20 heures afin de créer éventuellement un comité des fêtes.

INFORMATION SUR L'EURO

Madame GUILLON informe qu'elle a reçu l'Euro formateur. Cette information gratuite s'adresse aux seuls retraités. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en Mairie. Des groupes d'une dizaine de personnes au maximum seront constitués et les réunions se tiendront à partir du mois de septembre.

CONSEIL D'ECOLE

Monsieur le Maire informe de la réunion du 12 juin :

- Effectifs pour la rentrée de septembre 2001 : 19 maternelle, 18 CP-CE1, 24 CE2-CM1-CM2,
- Information sur la rénovation des locaux scolaires,
- Projet d'école.

Le 28/06/2001 : A l'occasion de la fête de fin d'année la municipalité offrira un dictionnaire aux 6 élèves qui partent en 6ème.

SUBVENTION A LA SOCIETE DE CHASSE

Suite au compte rendu du conseil municipal du 16 de mai 2001, le conseil municipal :

DECIDE de verser une subvention de 1400 francs au profit de la société de chasse concernant l'achat de piège pour les ragondins,

ACCEPTE le virement de crédits de 1400 francs (moins en dépenses imprévues de fonctionnement et plus pour le compte subvention)

MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

Le Maire informe que des travaux concernant la mise à jour du plan cadastral pour l'année 2002 vont être effectués entre le 19 juin et le 6 juillet 2001.

Cette opération consiste à effectuer le levé des constructions nouvelles et agrandissements de bâtiments afin d'assurer l'actualité des plans.

REGLEMENT LOCATION DES SALLES

Monsieur RODET Georges informe des propositions du groupe de travail concernant le règlement et la location des salles communales.

Les principaux changements sont :

- les tarifs seront applicables à compter du 1er janvier de chaque année,
- les tarifs de la semaine sont supprimés (aucune location dans l'année).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le nouveau règlement.

INDEMNITE à L'EMPLOYE COMMUNAL

Pour compenser les nombreux dérangements occasionnés notamment par la location des salles le week-end, le conseil décide d'allouer à Monsieur PONTUS François, employé communal, une indemnité mensuelle à compter du 1er juillet 2001.

COMTE RENDU DE LA VISITE SATESE : 13 avril 2001

Jean-François NALLET a assisté à cette visite accompagné de l'employé communal.

Le compte rendu technique est satisfaisant (concentration des affluents normale, bon état des berges des lagunes...) mais deux remarques ont été faites : d'une part la présence de rongeurs est fréquente sur une installation de lagunage, il faudrait empêcher leur prolifération et d'autre part il faudrait créer un chemin d'accès jusqu'à la lagune pour faciliter le passage, le cas échéant, des véhicules d'entretien

QUESTIONS DIVERSES

* FLEURISSEMENT :

- La Commune a été inscrite au concours départemental,
- Les travaux pour l'arrosage du monuments aux morts ont été effectués.

* ASSOCIATION FONCIERE :

Suite au remembrement : 1300 m de haie seront plantés en diverses essences.